

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Investitures du PDG aux sénatoriales : des questions et des réponses

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Si les voies du Seigneur sont impénétrables, celles du Parti démocratique gabonais (PDG) peuvent l'être quelquefois. D'autant plus qu'au lendemain de la publication de la liste des candidats investis par le PDG aux élections sénatoriales des 30 janvier et 6 février prochains, consécutives à l'organisation des primaires le week-end écoulé, un sentiment mêlé d'incompréhension et de perplexité se dégage chez bon nombre d'observateurs.

D'autant que d'aucuns s'interrogent pour savoir comment des "camarades", déclarés vainqueurs à l'issue du scrutin du samedi 16 janvier dernier, n'ont pas reçu l'onction finale. N'était-il pas plus judicieux, au moment du dépôt de candidatures, de procéder à un écrémage en ne retenant que celles remplissant toutes les conditions exigées ? Car, on peut raisonnablement penser que si les "camarades" arrivés en première position le week-end écoulé n'ont pas été investis, c'est tout simplement parce qu'ils traînent certaines casseroles ou qu'ils ont pris, à un moment où un autre, quelques libertés avec les statuts, règlement intérieur et Charte des valeurs du PDG. Dans ce cas, comment expliquer alors qu'un sénateur sortant, qui plus est ayant été battu samedi dernier et sanctionné en



Le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bounguendza, donnant la liste des candidats investis aux sénatoriales.

août dernier par la Commission permanente de discipline du PDG, ait été investi ? C'est à ne plus rien y comprendre. Pourquoi avoir repêché un secrétaire provincial qui n'a pas pu tirer son épingle du jeu ? Premier responsable du parti dans sa circonscription politique, de quelle légitimité et autorité pourrait-il encore se prévaloir auprès des militantes et militants ?

Comme on le voit, les interrogations sont nombreuses. Tout comme celles qui taraudent les

esprits dans le département de la Mougala où le sénateur sortant, bien que laminé par un ticket de quadras, a été investi. Des interrogations toutes aussi présentes dans le département de la Lébombi-Léyou où d'aucuns se demandent si la non-investiture de l'ancien ministre des Mines, Christian Magnagna, ne serait, tout compte fait, que le fruit de son attitude après son éviction du gouvernement. De même, dans la Basse-Banio, Alain Ditona n'aurait-il pas tout simplement fait les frais de ses

"anciens" ennuis judiciaires ? À Owendo où les deux candidats ont eu le même nombre de voix, prime semble avoir été accordée à l'ancienneté. Vu que le sénateur sortant, Brice Roger Augustin Adandé a été investi. Bref, de prime abord, si la non-investiture des uns et des autres peut paraître inexplicable,

il n'en est rien, à y regarder de près. D'autant que, a indiqué le secrétaire général du PDG, Éric Dodo Bounguendza, lundi dernier, "la prise en considération de l'expérience, la compétence, la féminisation et des éléments sociopolitiques liés aux 52 sièges, etc" ont milité dans le choix des investitures.

Communiqué du ministère de la Défense nationale

LE 18 janvier 2021, le Maître-Major Mboundou-Moussounda Franck-Donald du contingent gabonais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), a trouvé la mort à 17 km de Bangassou, préfecture de Mbomo dans le sud de la République Centrafricaine. En effet, le convoi dans lequel se trouvait ce brave soldat a été attaqué par des combattants des groupes armés coalisés alors qu'il effectuait une mission de routine.

Le ministère de la Défense nationale rend un vibrant hommage au sous-officier disparu, et présente ses condoléances attristées à la famille éprouvée et partage avec l'ensemble des Forces armées gabonaises cette douleur. Il adresse à l'ensemble des soldats du contingent gabonais de la Minusca son soutien et ses encouragements dans la noble mission de pacification de la République sœur de la Centrafrique.

Le ministère de la Défense nationale réitère l'engagement du Gabon à oeuvrer pour la résolution des conflits en Afrique et dans le monde, sous l'égide des Nations unies, de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Ce communiqué intervient ce jour à la suite de la diffusion de cette triste nouvelle par la MINUSCA le 18 janvier 2021, conformément aux usages en la matière. La dépouille du Maître-Major Mboundou-Moussounda Franck-Donald, tombé au champ d'honneur pour la paix, sera transférée à Libreville, selon les procédures onusiennes. Il est également à souligner qu'un frère d'armes du contingent marocain a perdu la vie. Le Ministère de la Défense nationale présente ses condoléances aux Forces armées royales.

Tribune des partis politiques Comme un goût d'inachevé...

LE Parti démocratique gabonais (PDG) a organisé des primaires en prélude aux élections sénatoriales. Une grande première ! Après le tapage médiatique autour des dites primaires, il convient d'en tirer les enseignements. Objectif : rectifier le tir si cette initiative venait à être pérennisée. Pour de nombreux observateurs et autres esprits éclairés de la blogosphère politique, les récentes primaires du "parti de masse" n'ont pas forcément atteint les objectifs escomptés. D'autant que, selon eux, au regard du déroulement actuel des événements, il convient d'enraciner

d'avantage la démocratie interne au sein de la plus importante formation politique de notre pays. De même si d'aucuns déplorent que des candidats pourtant arrivés en tête des récentes primaires n'aient pas été investis, il reste que le directoire a certainement des raisons valables et pertinentes à faire valoir. Même si cela ne manquera pas de susciter des frustrations, voire des dissensions. Une situation qui pourrait entraîner les "frustrés" à sanctionner leurs camarades investis par un vote défavorable. Et la fameuse "discipline militante" n'y pourra rien. Ce qui

pourrait être dommageable à plus d'un titre. D'autant plus qu'à l'heure actuelle, le bateau PDG semble naviguer sur des eaux calmes. Il serait donc mal venu de se saborder, en alimentant les rancœurs et les colères des uns et des autres.

C'est dire qu'au-delà de toute susceptibilité, les hiérarques et autres décideurs du PDG se doivent de regarder froidement comment raffermir cette culture de la démocratie interne pour en faire une norme.

Yannick Franz IGOHO